

Les cloches de la tour de l'Abbaye

Chose très étonnante, en dépit de leur grand intérêt, elles n'ont que peu retenu l'attention des historiens. Et même Charles-Edouard Rochat, chroniqueur de la commune de l'Abbaye, n'a été que peu intéressé, apparemment, par ces vénérables campanes dont la fréquentation est pourtant indispensable.

On découvrira cependant dans son ouvrage¹ que ces cloches avaient été précédées par d'autres. Ainsi les premières auxquelles les archives font allusion auraient été détruites dans un incendie de la tour et de l'église intervenu en 1663. Comme la restauration de ces deux bâtiments coûta cher à la commune, ce n'est qu'en 1681 que les cloches furent remplacées.

Les malheureuses viendront à périr une nouvelle fois dans le sinistre du 6 au 7 août 1741. Celui-ci, comme la refonte de nouvelles cloches vont être évoqués dans toute une série de documents des archives communales. L'inventaire qui en a été fait nous livre les informations suivantes.

JFA 18, du 17 août 1741

Don de 6 écus blancs fait par May, secrétaire des finances de LL.EE. à Berne aux députés de l'Abbaye dont les cloches ont été détruites dans un incendie.

JFA 19, du 21 août 1741

Pesage du métal récolté après l'incendie. Environ 341 livres. En morceaux, dont le plus gros pèse environ vingt livres.

JFA 20, fin août 1741

Requête des habitants de l'Abbaye au sujet de leurs cloches fondues « que la nuit du 6^e au 7^{me} de ce mois, environ la minuit, le feu du ciel tomba sur votre tour, laquelle fut entièrement embrasée sans qu'on ait pu y apporter aucun remède ni secours aux deux cloches... entièrement fondues et la matière presque toute perdue, ayant été éparse de tous côtés et la plus grande partie que l'on en a retrouvé, n'est que comme de la menue dragée... et que sans la faveur d'un petit vent méridional et toutes peines et diligences prises, le temple, la cure et presque la plus grande partie du village aurait été incendié ».

JFA 21, fin août 1741

Idem, avec pour autres détails : « et leur horloge récemment construite, par l'embrasement de la ramure de votre tour que la foudre alluma, de façon que le

¹ L'Abbaye, 1571-1971, pp. 70-71.

temple qui en est très proche, comme la cure, auraient, souverains Seigneurs, été réduits en cendre avec tout le village s'il n'avait soufflé un vent méridional pendant ce déplorable spectacle, qui portait les étincelles au lac... afin d'être couvert à l'avenir de ce côté des effets de la foudre qui l'a frappé deux fois en moins de douze ans, et huitante ans auparavant, qu'il causa l'embrassement d'une grande partie du village avec le temple »².

JFA 22, fin novembre 1741 – idem pour JFA 23, qui n'est qu'une copie -

Lettre du bailli de Romainmôtier à la commune de l'Abbaye lui demandant :

1o Si l'on n'a pas retrouvé plus de métal.

2o Si elle se trouve en mesure de suivre le plan soit devis qui est pour une cloche de huit quintaux, de vingt quintaux ou de trente quintaux.

Réponse :

1o Une semaine entière pour rechercher le métal.

2o La commune se trouve hors d'état de pouvoir fournir aucun contingent, ses revenus ne pouvant pas suffire pour les assister comme il conviendrait.

JFA 24, 7 avril 1742

Décision de la commune de demander secours à LL.EE. par l'intermédiaire du bailli, surtout de demander s'il n'est pas possible de faire des cloches plus petites, puisque le prix de celles qui seraient prévues surpasserait les biens que la commune peut fournir.

JFA 25, 7 avril 1742

Convention entre la commune et Jean Baptiste Durant de Collombey, du diocèse de Langre, probablement maître fondeur. Moulage de deux cloches de différents poids convenables. Matière fournie par la commune. Paiement de dix livres, argent de France, pour chaque quintal de cloche rendue. Plus différentes autres conditions.

JFA 26, 17 mai 1742

Lettre de Baptiste Durant à Mr. Rochat, juge et secrétaire du Conseil de l'Abbaye du Lac de Joux « a La Baye du Lac de Joux en Suisse ». Demandant quelle est la décision de la commune à son sujet.

JFA 27, 31 juillet 1742

² On fait référence ici à l'incendie de 1663. L'autre coup de foudre, 1741 – 12 ans = grosso modo 1729. Celui-ci n'a pas probablement causé des trop grands dégâts.

Lettre à Mr. Basset, commis aux grandes halles à Morges, de Em. Guigonnaz de Genève, l'avisant qu'il recevra un ballot à destination de l'assesseur Rochat du Pont. Contenu : fonte pour des cloches.

JFA 28, des 7 et 8 août 1742.

Compte pour livraison de la fonte ci-dessus.

JFA 29, 8 août 1742

Lettre de Guigonnaz de Genève à l'assesseur Rochat au Pont. Suite à la livraison de fonte.

JFA 30, 8 août 1742.

Du même à Mr. Basset, commis aux grandes halles à Morges. Même objet.

JFA 31, 15 août 1742

Promesse de paiement pour la somme de 418 francs 19 sous de la part de la commune de l'Abbaye à Emanuel Guigonnaz de Genève pour la fonte livrée.

JFA 32, 15 août 1742

Idem, somme convertie en louis, ce qui en fait nonante-deux, dit mirliton.

JFA 33, 24 septembre 1742

Difficultés avec le maître-fondeur au sujet du métal employé pour mouler la petite cloche.

JFA 34, 27 septembre 1742

Extrait d'un article d'un convenant fait entre les trois hameaux de l'honorable commune de l'Abbaye du 9^e juillet 1708. La grosse cloche de l'Abbaye sera maintenue à frais communs. La petite, le village de l'Abbaye maintiendra la corde et l'huile, mais, venant à se rompre, le dit village de l'Abbaye maintiendra la corde et l'huile, mais venant à se rompre, le dit village de l'Abbaye en fournira les deux tiers, d'autant qu'il s'en sert pour sonner son école et autre utilité particulière, mais si elle vient à se gâter, elle sera refaite à communs frais.

JFA 35, 8 novembre 1742

Compte avec Guigonnaz qui réclamera son dû dans une lettre du 14 novembre de cette année-là.

JFA 37, 28 novembre 1742.

Compte de la commune de l'Abbaye avec Jean-Baptiste Durant, maître-fondeur.

JFA 38, 28 novembre 1742

Lettre de DM (David Moyse) Nicole du Chenit à la commune de l'Abbaye, au sujet d'un billet d'une valeur de 92 louis d'or mirliton.

JFA 39, novembre 1742

Etat de la manière que les cloches de l'Abbaye qui ont été incendiée par le feu du ciel ont été rétablies – historique de la fonte et de la remise en place des deux cloches.

JFA 40 et JFA 41, 1742

Petits comptes au sujet de ces deux cloches.

JFA 42, 1742

Poids du métal utilisé pour la fonte et du métal resté.

JFA 43, 11 février 1743

Reçu signé J. Meylan d'une somme de 6 florins 2 sols, reliquat d'un montant total de 23 fl. 5/3 dû pour le battant de la cloche par la commune de l'Abbaye.

JFA 44, 24 avril 1743

Citation à paraître pour Jean Baptiste Durant, fondeur de cloches, à présent à Vallorbes, devant le lieutenant de Romainmôtier. Objet : compte du métal qu'il a retiré des cendres provenant des cloches après l'incendie de la tour de l'Abbaye.

Ces deux cloches, fondues en 1742, tout au moins de manière certaine pour l'une des deux, étant les mêmes aujourd'hui, il n'y aura pas besoin de raconter leur histoire par le menu. Il est probable qu'elles sont supportées par une poutraison qui date de cette époque.

Une petite visite de la tour de l'Abbaye cependant ne nous fera pas de mal ! Celle-ci a lieu le 13 juin 2012, entre 15 heures 45 et 16 heures.





L'entrée, vu l'importance du « contenu » de la tour, est heureusement fermée à clé.



Il est nécessaire de grimper plusieurs rampes d'escaliers avant d'accéder aux étages supérieurs.



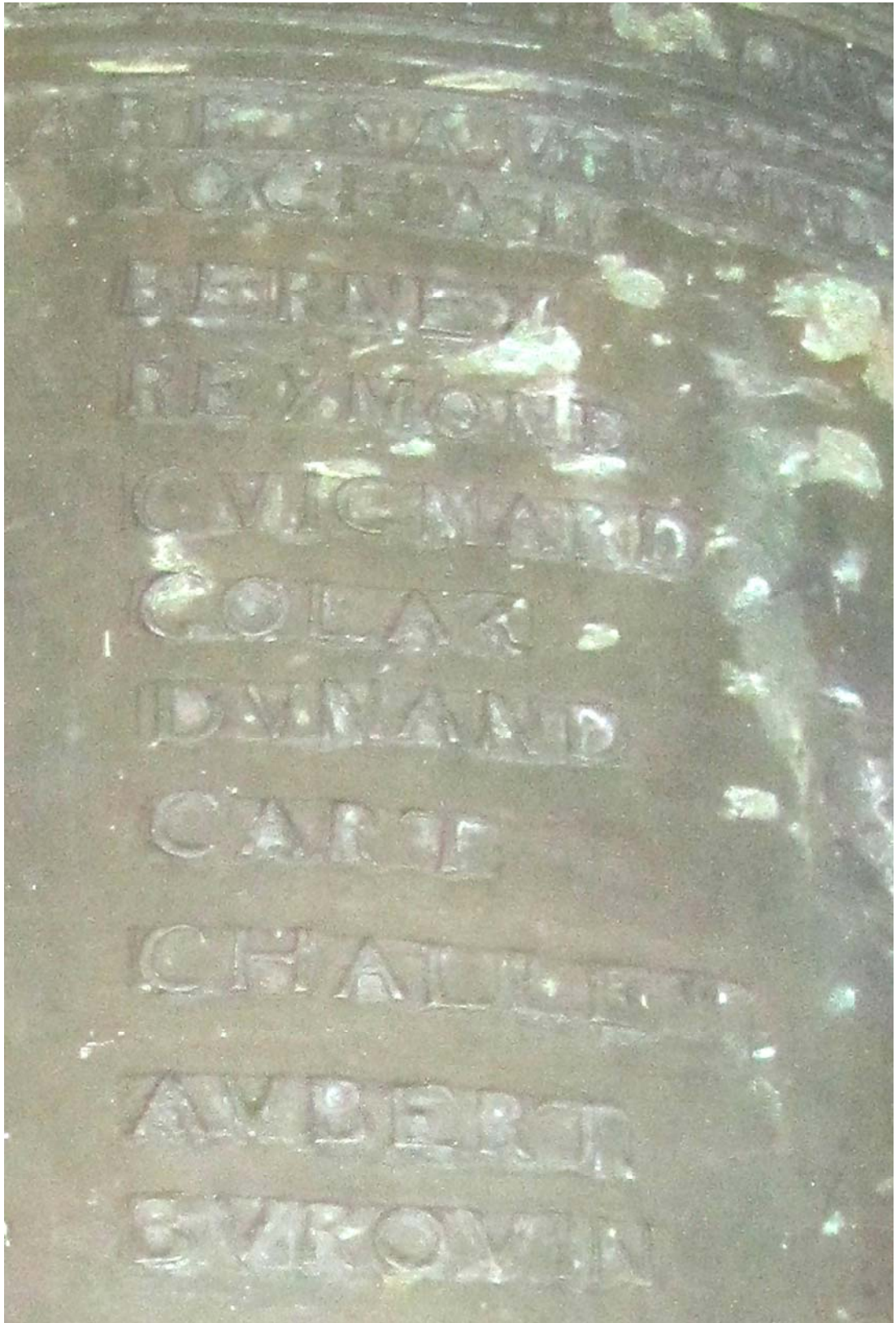
Etages où l'on trouvera entr'autres et en premier, la pendule de 1758, un vénérable monument dont la conservation s'impose de manière stricte.



A l'étage d'au-dessus, les deux cloches fondues en 1742. Voici la grande sur laquelle ne figure qu'un liseré dans le haut.



La petite cloche, révélant toute une série d'inscriptions. Il y a trois lignes, deux dans le haut et une dans le bas. La ligne du haut comprend une inscription latine que nous n'avons pas relevée. La deuxième ligne porte : Estienne Rochat des Bioux. Ce nom nous interpelle. S'agit-il d'un généreux donateur ? On lit ensuite : La commune de l'Abbaye composée des familles suivantes. On lit alors dans une colonne, par ordre d'importance numérique très certainement : Rochat – Berney – Reymond – Guignard – Golaz – Dunand – Cart – Challet (pour Chaillet) – Aubert – Burquin. Suivent les armoiries de la commune que l'on découvrait déjà dans le haut. La dernière ligne comprend : Jean Baptise Durant nous a fait l'an 1742. Ce nous signifie à n'en pas douter les deux cloches.





Sur les pierres des embrasures des fenêtres, nombre de visiteurs ont marqué leurs initiales, et cela depuis le début du XIXe siècle au moins. Il est ainsi probable qu'autrefois la tour était toujours ouverte, permettant ainsi son accès aux différents visiteurs de la région ou d'ailleurs.





La poutraison du toit de la tour. Celle-ci est probablement elle aussi de 1742. Celle de l'étage supportant les cloches est très imposante.



Poutres enchâssées l'une dans l'autre propre en ordre et chevillées.



Coup d'œil vers les dernières hauteurs après avoir affronté une rampe très raide pour accéder au dernier niveau.



Et dernier coup d'œil en redescendant sur la petite cloche.